

Le parler populaire de la région

Parler, piger, comprendre, voilà le propre de l'homme. Ainsi, je me permets de préposer à cet article une phrase qui montre tout ce qu'il y a de paradoxal dans le parler humain :

« Ma a comprenin pas c'mment ces ouilleaux-lè pouvint ben se comprendre, io pas du chrétien. »

[Moi, je ne comprends pas comment ces oiseaux-là peuvent se comprendre, ce n'est pas du chrétien.]

Exclamation de l'arrière grand-mère maternelle de Patrick Rougelet, Sentilien, voyant les Prussiens occuper Le Creusot et qui entre eux baragouinaient une langue incompréhensible pour Madame Françoise Tissier.

Avez-vous jamais **lu** un dictionnaire ? Oui !, vraiment lire – c'est-à-dire commencer par A en passant par deux douzaines de lettres pour arriver à Z. Je l'ai fait. Il s'agit de l'ouvrage de

Léonce Lex et Laurent Jacquolot

Le langage populaire de Mâcon et des environs. Augmenté d'un lexique du langage populaire, suivi d'un vocabulaire des noms donnés aux habitants. Avec une Préface de Gérard Taverdet¹

Grâce à un véritable travail de fourmi, on y trouve de bien jolis mots, choses, dictons, idées, expressions, scènes, locutions, dialogues, etc. qui se trouvent effectivement dans ce dictionnaire, mais cachés. Je dis « caché », non seulement parce qu'en règle général, on lit rarement un dictionnaire, mais aussi parce que certains exemples sont cités dans des articles qui ne les laissent point soupçonner, et qui apparaissent par conséquent comme sortant d'une cachette. (Voir les articles carnassier, refaire, grade, trauble, volume, pour n'en citer que quelques-uns). Il est vrai, les trouvailles récompensent le labeur de la longue lecture, et j'hésite un peu à donner raison au linguiste Gérard Taverdet qui écrit dans sa Préface de 1978 « la lecture du dictionnaire n'a rien de fastidieux. »² Ces petits bijoux du parler régional, il faut donc les déterrer, les faire connaître, renaître, au moins pour ces pauvres bougres de néo-burgondes qui ne les connaissent pas encore. Les autochtones, les indigènes, « ceux du pays » les connaissent peut-être, sans pour autant les utiliser activement eux-mêmes.

Lors de la première lecture, c'étaient uniquement les lieux-dits et l'explication de leurs origines qui comptaient. Ensuite, par un deuxième passage cursif par le texte les centaines d'anciennes mesures et des expressions comme corée, chetitété, quenouille, Turquie (maïs) et bien d'autres attiraient de plus en plus mon attention car leur sens m'échappait, et en l'apprenant je pénétrais de plus en plus dans un monde qui m'était inconnu. Ainsi est née l'idée d'une troisième lecture, cette fois page par page, article par article, entrée par entrée.

¹ Marseille : Laffitte Reprints, 1978, [9] + XI + 126 62 pages. Ce livre consiste d'une Préface de 5 pages (non paginées), d'un texte original de 126 pages, Mâcon : Chez les Libraires, 1926 et d'un texte antérieur (de 60 pages et de pagination séparée) des mêmes auteurs, paru en 1903 sous le titre Lexique du Langage populaire de Mâcon et des environs. Suivi d'un vocabulaire des Noms donnés aux Habitants des communes du département de Saône-et-Loire par Personne et Tout-le-monde. Dans l'article présent, les citations se réfèrent au texte de 1926, sauf indication contraire

² Ouvr. cité p. [2]

Ce dictionnaire évoque le travail quotidien d'un monde largement déterminé par l'agriculture. Ainsi, les trois façons données à un champ ou une vigne : semarder, biner et tiercer, ou apreyer, mettre en pré, champayage, pâturage ; les outils des divers travaux dans les champs, les prés, les vignes et les caves (p. ex. tâte-vin, casière, chevau, murure) ; le terrain et ses qualités, particularités et défauts, ses divers états par rapport aux incidences météorologiques (p. ex. essouré) ; l'état de maturation des fruits des champs, les activités de moissons et vendanges (p. ex. faire ses Pâques) ; les dénominations des vents et de ce qu'ils amènent de bien ou de mal : bise et bise noire, follet, matinau, morvandiau, orval, traverse, ure, vent et vent blanc. On apprend le nombre impressionnant d'expressions pour les différentes sortes de pluies qui peuvent tomber : batterasse, burrée, breuvée, brusée, garrot, gouttailler, pluviner, radée, ragasse et rouche.

Les conditions sociales de travail y sont présentées, p. ex. les termes de vigneronnage ou de condemine, affermage ou bête à pain, loue et mansaire. Très curieuse est cette inversion du sens ou plutôt ce changement de perspective sociale dans le mot de sinécure, qui selon Lex / Jacquelot signifie « corvée, travail pénible, obligation fastidieuse » (p. 113) et qui d'habitude est vu de l'autre côté, où il définit, au contraire, une fonction, un bénéfice, ecclésiastique ou non, sans charge ou travail.

Les expressions pour la sage-femme en langage populaire varient de bonne-mère (p. 15)³ ou femme-sage (p. 23 et 54) ou mère-sage (p. 77) à des termes bien plus expressifs comme guette-au-trou (p. 67), visé-au-trou (p. 67 et 125), tire-pattes (p. 117) et grippe-tout-nu (p. 65).

On comprend que bon nombre de termes issus du travail agricole peuvent être transféré du concret au figuré. Ainsi l'adjectif greffée au féminin signifie enceinte (p. 64), ou dans l'expression être marié en chavenière (ou chevenière), où, selon les auteurs, dans un couple « la femme est plus grande que le mari, par assimilation au chanvre (*cannabis sativa*), espèce dioïque dans laquelle les individus femelles sont plus grands que les individus mâles. » (p. 27), et, dernier exemple, le verbe défûter signifie « vider le contenu d'un fût », et se défûter signifie, par analogie, ... (p. 42).

Il est intéressant de noter le nombre de mots pour signifier les gifles ou autres violences : oreillie, bâfe, patte mouillée, pattiflée ou taperiau, ou encore dans des expressions comme « J'vas t' fesser avec un cueillot d'épines » (p. 39) ou « J'i ai foutu une giffé ; la terre li a rendu l'autre » (p. 61).

On se moque, bien sûr, de la sottise ou des bredins : « Il est si bête qu'i n' pourrait pas seulement trouver d' l'eau en Saône » (p. 49), ou encore : « Ce bredin-là, i n' trouv'rait pas d'os dans les pieds d' mouton » (p. 17). Comme tous les efforts de débrediner (p. 17) quelqu'un sont vains, – même Saint Menoux, saint spécialiste dans ce domaine, ne peut guère opérer tant de miracles⁴ – tournons-nous plutôt aux expressions pour les fainéants et vauriens (bien que l'on ne guérit pas non plus de la fainéantise) : artoupan, besin, betene, dargnasse, limaçure, lourgnat, panosse, patasse, pattet, trainiau, vesnier (= vess'ni) ... On aime aussi

³ D'après Depecker „bonne mère“ serait utilisé dans le Sud de Bourgogne, tandis que dans le Nord on dirait plutôt „bonne femme“, Les mots des régions de France, 1992, p.77

⁴ Voir ce que disent les deux auteurs sous l'entrée bredin: « A Saint-Menoux (Allier), l'église conserve le tombeau de son saint patron, qui a la vertu de guérir les *bredins* ; ce sarcophage en pierre, percé d'un trou dans lequel on fait introduire la tête à celui qui a besoin d'être "débrediné", est appelé couramment "la Débredinoire". » (Voir la Chronique médicale du 1^{er} août 1924, p. 229).

exprimer l'idée de paresse par des locutions telles que cogne-doux (p. 31 et 96) ou pousse-mou (p. 96) ou plus vulgairement dort-en-chiant (p. 45).

Le parler populaire aime exprimer certaines idées par un saint. Le paresseux était un Saint-Lâche (p. 109) ou un Saint-Pattet (p. 86), le désagréable un Saint-Tourmentin ou Saint-martin (p. 109 / 110) ; rendre quelque chose à la Saint-Glainglain (p. 61), un saint et une fête qui n'existent pas, situait bien le terme d'une action qui n'aura jamais lieu.⁵ Partager à la Saint-Claude signifie « garder tout pour soi » (p. 109) et onguent de Saint-Fiacre est tout bêtement la bouse de vache (p. 83).

On y trouve bien d'expressions pour le fait de boire un « pot », ou deux ou plusieurs, voire de trop : « Ma foi, oui, faut s' dépêcher d' boire avant d' êt' soûl ! » (p. 104). « Vaut mieux êt' soûl qu' êt' bêt' ; ça dure moins longtemps » (p. 64).

Vous avez compris que les auteurs Léonce Lex et Laurent Jacquilot se délectent d'expressions et d'exemples drastiques, et qui sont en plus cachés sous des entrées innocents, comme dans la dernière citation que l'on trouve au mot grade (p. 64) et qui continue : « Vaut mieux êt' cocu qu' préfet ; on est plus sûr de garder sa place. » Pour se dépoisonner et « combattre le goût désagréable qu'on a dans la bouche le lendemains d'une cuite » (p. 43), les auteurs recommandent en tout innocence : « Pour cela on prend généralement un ou deux verres de gnôle » (ib.). Pour illustrer le mot trebillier (tituber), les auteurs reproduisent le « soliloque d'un individu hoquetant et treillant : « P'tit vin rouge, p'tit vin blanc, t'nez vous bien tous deux, sans ça j' vons tomber tous trois. » (p. 120)

Partout on sent le plaisir que nos auteurs ont à raconter des historiettes salées, comme l'anecdote reproduit sous l'entrée tourne-merde « tête du cochon, et spécialement le groin » (p. 119) que je n'ose pas insérer ici. Par contre, pour preuve de leur sens d'humour, de leur penchant pour de petites scènes ou dialogues théâtrales, tirés de la vie quotidienne, ou devinettes,⁶ dictons, « sagaïes »,⁷ etc. je renvoie au chapitre **Trois petits dialogues**, qui démontrent bien le savoureux et perspicace humour (du Mâconnais ou du Sud de la Bourgogne ?) de nos éminents chercheurs du langage régional.⁸

Pour ce qui est du domaine de la nourriture, il y a beaucoup d'expressions pour désigner les pommes de terre (nom qui est déjà en lui-même assez curieux) : des poum's de terre (p. 39) ou pomm'terr' (p. 16), la tapine (p. 115) – à la différence de la topine (p. 119) – ou bourrenfle (p. 16), le poulet sans os (p.96) et enfin la truffe ou truffe (!), ce qui amène les auteurs à reproduire sous l'article carnassier, ce qui veut dire « avide de » l'exemple suivant : « Les truffes, j'en suis pas pus carnassier que d' la messe. » (p. 22)

Ils ne négligent pas de nommer divers mets, gâteaux, soupes, pâtisseries, fromages et boissons, – dont l'énumération devient presque un plaisir lyrique – et qui, dans le détail, sont déjà quelques fois des recettes :

biquot, brienou et bugnotte,

⁵ Voir « Saint-Glinglin (À la) loc. Adv. Fam. À une date indéterminée ; à un moment qui n'arrivera jamais.» Le Petit Larousse (1999), p. 911, où l'on trouve aussi les entrées Sainte-Nitouche et Saint-Frusquin. En allemand, on connaît aussi le Sankt-Nimmerleinstag.

⁶ Voir entrée « Devinette, s. f., énigme populaire. Exemples : Qu'est-ce qui est toujours à couvert et toujours mouillé ? La langue. – Qu'est-ce qui est frais quand il est chaud ? Le pain. » (p. 44, éd. de 1903, p. 19)

⁷ Voir entrée « Sagaïe, sacaïe, s. f., bas-latin saga, historiette, babillole, brimborion. ... » (p. 109) et saquay (ib.)

⁸ Voir pp....

bouton de culotte,
flamusse et trempusse,
meurette, matefaim et millet,
patoillon, pauchouse et potée,
chamoure, coqueu, cabrion, corniotte et cotignac,
genne, gouniaude et gaude,
radeche et riquiqui.

On ne parlera point ici, par pudeur, de l'usage fréquent d'allusions à cette partie du corps humain qui prolonge la colonne vertébrale vers le bas, et que l'on trouve regroupé sous le mot à trois lettres qui commence avec un c et se termine avec un l (p. 39). Il y en a d'exemples trop crus pour être cités. Il est vrai, on trouve dans Le Petit Larousse⁹ des expressions que déjà Voltaire avait exécrées, comme le cul de bouteille ou faire cul sec qui selon le Larousse signifie « vider son verre d'un trait », et selon Lex / Jacquelot « vider complètement une bouteille » (p. 39) – juste une légère différence ! Voici un exemple d'une curieuse association d'idées : « Gendresse, s. f., bru, belle-fille. Sa gendresse était si tellement ficelée dans ses biaux habits le jour de la noce qu'elle en était rouge comme un cul-fessé (prononcer cu-f'sé). » (p. 61) Et un autre exemple : « Trou-de-cul, s. m., terme d'affection admirative réservé généralement aux enfants. « Bonjour, ch'tit trou-de-cul !... » (p. 121)

Le parler populaire mâconnais est – au moins dans le dictionnaire de Lex et Jacquelot – simple et d'une vivace plasticité, surtout quand il transfère une observation du concret à une application au figuré, un procédé qui peut frôler l'absurde, mais dégage un sens d'humour et de poésie. Voyez cette entrée : « Vêtu en renard, habillé en renard, loc[ution], s'applique à la personne dont les vêtements ont plus de valeur qu'elle-même, comme la peau du renard a plus de prix que sa chair. » (p. 124) Ou encore ces articles : « Volume, s. m., embarras. Faire du volume, faire des embarras. » et « Volumineux, -euse, adj., qui fait du volume. Qu'il est volumineux, c't animal-là ! Il aurait ben b'soin d' marcher avec trois pieds... – Comment ça ? – Ben oui, les deux siens et pis c'lui qu'on lui fouterait au c... » (p. 125) Le même sens d'humour ou d'ironie caractérise des locutions comme « faire justice au Mossieu » (article Justice (faire), p. 71), qui signifie tuer un porc, car, expliquent les auteurs, « Not' Mossieu se dit à la fois du cochon et du ...propriétaire » (article Monsieur, Mossieu, p. 79) Ou encore bois de lune serait « bois coupé la nuit, c'est-à-dire volé » (article Lune, p. 73). Décabaner, changer de cabane, déménager, signifie « au fig. déraisonner » (p. 41, éd. 1903, p. 17). Faire ses Noëls, c'est « communier à Noël » (p. 82) ; viage est voyage, donc pèlerinage (p. 124), tout comme remiage ou remuage est le pèlerinage à Rome (p. 105). Ce dernier terme était en ancien français romivage.

À bien d'égards, le langage de notre région, le franco-provençal, est resté plus près des formes de l'ancien français, comme on peut voir dans aigue, eau, pranière, sieste, geline, poulailler, serau, Angélu du soir, murot, murat ou meurot, tumulus de pierre ou marande, mérande, goûter, casse-croûte, mode, moude, meude ou mude, voyage, sortie, perrière, carrière.

Le grand axe fluvial Saône – Rhône a joué un important rôle dans ce domaine linguistique, au moins jusqu'au 19^e siècle. Est-ce que les mots descize et remonte, descente et montée « d'un cours d'eau, et par analogie, d'une voie de communication quelconque » (p. 43 et p. 105) sont toujours utilisés ? Même les termes techniques de batellerie, de Riaume (rive droite) et d'Empi / de Pire (rive gauche) étaient encore en usage plusieurs siècles après que la Saône

⁹ Le Petit Larousse, 1999, p. 289

avait cessé de former la frontière entre le *royaume* de France et le Saint *Empire* Romain Germanique, au 15^e siècle.¹⁰ Dans ce contexte, l'origine du mot bourguignon cadole (p. 21) est fort instructif. Il appartient à la famille de cabane, cabion, cantine, cachot, cabanon, cabinet, etc. et signifie abri, en pierre, isolé dans la campagne. Il vient du grec vulgaire (marseillais !) καταβολον / katabolon, devenu en latin catabulum, écurie, étable. Lex / Jacquelot expliquent :¹¹ « Le pluriel catabula est devenu le méridional cadaula, de la même manière que parabola est devenu paraula, parole. Le méridional cadaula s'est conservé dans le lyonnais cadola, petite hutte, qui est passé dans le bourguignon cadole, cabane. » (p. 21)

Trois phénomènes montrent encore l'héritage franco-provençal :

1° Certaines formes du participe passé, comme

| | |
|--|---------------------------------|
| <u>apercevu</u> ou <u>parçu</u> , pour <u>aperçu</u> | <u>naqui</u> , pour <u>né</u> |
| <u>boivü</u> , pour <u>bu</u> | <u>remoti</u> , écarté ou caché |
| <u>couvri</u> , couvert | <u>mettu</u> , mis |
| <u>mouru</u> , mort | <u>torduse</u> , tordue |

À propos de souffri, souffert, Lex / Jacquelot rapportent : « J'ai souffri tout ce qu'on peut souffert. » (article souffert, p. 113). Dans l'article vivü, pour vécu, ils écrivent : « Nous avons entendu un vieux mansaire dire aussi : « Quand je viquais chez le comte X..., j'ai bien vivü. » (p. 125)

2° Une tendance à invertir l'ordre des sons à l'intérieur d'un mot (« métathèse »), surtout concernant le l et le r

drome ou dorme (avoir la drome, avoir sommeil, p. 45)
 farfouillon ou frenouillon
 formailles ou fromailles
 genilier ou gelinier
 Vregesson pour Vergesson
 promonique pour pulmonique
 porfil pour profil
 précepteur pour percepteur
 verpie pour vipère
 vretiau ou verteau pour ver

Lex et Jacquelot ont observé une curieuse métathèse des naseaux : « Dans les sons nasalisés an et on, la prononciation est inversée : Môcan pour Mâcon, argeont pour argent, flocan pour flocon, contan pour canton, etc. », et ils rajoutent en note : « Quond an joue, qu'an perd san argeont, qu'an dit qu'an est cantont, an mont. » (dans l'Avertissement, p. VII)

3° La lettre e méridionale soit en préfixe écoin, coin, écoupeau, copeau, soit entre deux consonnes, exèprès, èprès, exèposer, èposer (p.53), etc.

Une autre catégorie de termes techniques mériterait une étude approfondie, **les anciennes mesures**, locales ou non, avant l'introduction du système décimal, établi à la fin du 18^e siècle et rendu obligatoire en 1840. Vu l'incroyable quantité et complexité de ces mesures avant la Révolution française, il ne peut ici s'agir que d'une ébauche d'une présentation du travail des auteurs Lex et Jacquelot. Ils ont rassemblé dans le premier quart du

¹⁰ Voir Pelosato Le Rhône, p. 9, et Gerin, Gabriel Mariniers du Rhône (roman

¹¹ En s'appuyant sur H. Laray L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux de 1912 (I, col. 581)

XX^e siècle 100 anciennes mesures de longueur, surface, volume et poids. Il convient de signaler quelques autres ouvrages qui ont plus ou moins sommairement reproduit la métrologie historique :

- Léo Jouniaux, Généalogie. Pratique, Méthode, Recherche. Paris : Arthaud, 1997 et Seuil, 2006, consulté en février 2011 sur www.genefourneau.com/mesures.html sous le titre « Les Unités de Mesures Anciennes » (18 pages)
- Jacques Violot, Les mesures anciennes. Réédition – Dactylographie : Michèle Chaillet. Mâcon : Le Cercle Généalogique de Saône et Loire, ³1999 (¹1985) III + 27 pages (= Dossier N° 102) « Avant propos » de 1985

Pour avoir une idée de la complexité, le nombre, la variété, les difficultés et les incertitudes inhérentes à tout essai d'homologation entre anciennes et actuelles mesures, on se reporte à l'étude exemplaire d'Alain Guerreau qui ne traite que des mesures de blé et du pain, et cela à Mâcon, et du 14^e au 18^e siècles : « ...la diversité et l'instabilité étaient deux caractéristiques fondamentales des mesures antérieures au système métrique. »¹² En plus il faut savoir que l'usage des mesures était aussi sujet à une évolution dans le temps : plus on remonte dans le temps, moins on en sait, et plus on s'approche du 18^e siècle, celui de l'installation des sciences exactes de la nature, plus on constate le besoin d'unification des mesures, et que finalement la Révolution française n'a fait que continuer le développement vers une centralisation qui, en fait, a encore mis un demi-siècle pour s'imposer définitivement.

Les travaux sur les anciennes mesures se réfèrent à une époque plus ou moins avancée dans le temps, s'approchant du XVIII^e siècle et donc bien récente. On se souvient, par contre, de la longue recherche du moine Jehan dans Le Code de Cluny, récit romancé de Jean-Paul LEMONDE¹³ de la valeur exacte du pied de l'abbatiale « Cluny III », du pied romain (0,2948 m), du pied byzantin (pied de Brancion, 0,3208 m) et enfin du pied carolingien (ou de Charlemagne, 0,3248 m), le « précurseur de notre ancien pied de roi ». ¹⁴

Aujourd'hui le mètre, pour ne prendre qu'un exemple, s'applique uniformément à toute longueur, que se soit la distance d'un village à l'autre, ou de la largeur d'un tissu, de la taille d'un homme, etc. Autrefois une mesure était le résultat approximatif, à un moment historique donné et à un lieu plus ou moins restreint ou étendu donné, un résultat dicté par la pratique, par le besoin de transfert de quelque chose d'abstrait, de non naturel vers la réalité concrète d'échanges commerciaux et d'intérêts divergents (les individus ou groupes exécuteurs d'échanges, donneur/vendeur versus acquéreur/acheteur). Dans la métrologie ancienne entraient des critères de nature : qualité des terres, état des sols, influence du climat, la météo, catastrophes naturelles, qualité du produit, etc., mais aussi d'autres facteurs, humain : labeur, décisions, besoins, taille,¹⁵ désirs, modes, vols, guerres, domination, lois, démographie, profit, innovations de techniques agricoles, etc. surtout en fonction du travail de l'homme (journal, hommée, meitérée, ouvrée, soiture, bichetée, boisselée...) ou d'une « charge que peut porter

¹² Alain Guerreau „Mesures du blé et du pain à Mâcon (XIV^e – XVIII^e siècles).“ Histoire & Mesure 3, n° 2 (1988) 163 – 219, citation p. 163 (à consulter aussi sur le portail Persée : www.persee.fr, accessible par Histoire et Mesure, 1986 - 1989

¹³ Le Code de Cluny et le tracé de l'Apocalypse. Paris: Eds. Dervy, 2006 (= coll. « Aventure initiatique »)

¹⁴ LEMONDE, Code de Cluny, pp. 559, 560, 294, 308. Dans un livre antérieur, L'Ombre du poteau et le Carré de la Terre. Paris : Dervy, 1997, LEMONDE analyse le pied utilisé dans une douzaine d'églises en France et en Espagne, avec chaque fois une mesure différente, allant de 0,2884 à Rosheim en Alsace à 0,329 à Ozenay en Saône-et-Loire

¹⁵ La coudée exacte ne pouvant à la longue être dépendant de la taille réelle des individus

un âne (Ânée, d'où le nom),¹⁶ ou en fonction de la « charge d'un char », qui est une charrée.¹⁷ Les anciennes mesures différaient aussi suivant la chose mesurée : pré, champ ou vigne pour la surface ; vin ou bière pour les liquides ; grains, charbon de bois, bois de chauffage ou bois de charpente, plâtre ou sel pour les matières sèches, et, de plus, distinction des différentes sortes de grains : orge, seigle, froment, avoine, etc. Pour compliquer encore un peu plus l'affaire, on distinguait, concernant les mesures de volume entre « rase » et « comble ».

Surtout, la plupart de ces mesures ne différait pas seulement de région en région (p. ex. Lyonnais ou Bourgogne), mais en plus, de ville en ville (Mâcon, Tournus ou Chalon), et, pour compliquer encore plus la situation, là où se passait la plus grande partie du commerce, c'est-à-dire dans les petites localités, donc d'un village à l'autre (Marcigny, Saint-Gengoux-le-Royal, Charolles, Mont-Saint-Vincent, La Clayette, etc.). Est-ce que cette diversité dépendait du régime seigneurial ? Ainsi, la coupe, « mesure de capacité pour les grains »,¹⁸ valait de 13 litres (à Mâcon) à 28 litres (à Charolles). La perche qui servait à mesurer la longueur de chemins, valait à Mâcon 2 m et demi et à Paris 7 m !¹⁹ La pinte, mesure de liquides, valait à Mâcon et à Mont-Saint-Vincent 1 litre ½ (1,514 l pour Mâcon et 1,52 pour Mont-Saint-Vincent), à Chalon 1 litre ¾ (1,742 l) et à Tournus moins d'un litre (0,916 l).²⁰ La lieue de Paris ou lieue postale valait 3,9 km (3898 m 073), celle de Mâcon 4,9 km (4872 m 585) et la lieue de Dijon 5,9 km (5847 m 108).²¹ Même à l'intérieur d'une ville, les mesures pouvaient diverger : « La coupée de Tournus, suivant qu'elle était de 75 ou de 80 toises carrées de Dijon, c'est-à-dire de 4,218 pieds ¾ carrés ou de 4,500 pieds carrés, valait 4 ares 452 ou 4 ares 748. »²²

On constate l'incroyable nombre de mesures en matière de vin et de tonnellerie : caquillon, barelot, botte, brochonnée, canon (qui n'est que de 0,19 litre !!), chargeon, chauveau, chopine, feuillette ou fillette (aujourd'hui feuillette), fûte, pinte, pot (qui, lui, est à 0,875 litre), quartreau, quarte, ras, tambour, tâssée, tacholle, tonneau... ou concernant le sel : boisseau, litron, mesurette, minot, muid, octave, pinte, pot, setier...

Mais il y a aussi des mesures qui subsistent à nos jours : le moule, cette ancienne mesure pour le bois de chauffage, est encore couramment utilisé aujourd'hui, tout comme le verbe pider ou la mesure de poids, le quintal, ou le tonneau ou po(i)nc̄on de Mâcon.

À la lecture du dictionnaire du langage populaire de Lex et Jacquilot, on se demande, pourtant, si leur déjà connu sens d'humour ne se fasse pas trop sentir quand ils indiquent l'équivalent du ped non pas en mètre, comme cela se fait communément – et comme l'on fait Jacques Violot²³ et Léo Jouniaux, qui donnent tous les deux 0,325 m – nos auteurs ne le donnent ni en centimètres ni en millimètres, mais avec une incroyable et irréaliste précision

¹⁶ Lex / Jacquilot, p. 4. Alain Guerreau note à ce propos: „La question de l'asinata est ... incertaine. Il s'agit d'un terme de mesure du centre-est (de la Bourgogne au Dauphiné), désignant d'ailleurs plus souvent un volume de vin que de céréales ; dans notre cas, le poids de blé était supérieur à 200 kg, il ne pouvait s'agir de la charge réelle d'un âne : il s'est sans doute agi de la dénomination d'un multiple d'une unité existant antérieurement, choisie comme une sorte d'approximation commode.“ Ouvr. Cité, p. 193, note 20

¹⁷ Lex / Jacquilot, p. 27

¹⁸ Lex / Jacquilot, p. 34

¹⁹ Lex / Jacquilot, p. 88

²⁰ Lex / Jacquilot, p. 91

²¹ Lex / Jacquilot, p. 72

²² Lex / Jacquilot, p. 35

²³ J. Violot, Les mesures anciennes, ouvr. cité: p. 18

d'un millionième (!) de millimètre : le pied « valait 0 m 324839432 ».!²⁴ Ailleurs, ils s'amuse à non seulement donner l'équivalent de l'ancienne mesure linéaire du point en mètre comme étant « 0 m 000187 ». ²⁵ Violot et Jouniaux le définissent en millimètre : 0,188 mm. Nos deux auteurs donnent aussi la valeur du point carré (« presque 3 centièmes ½ de millimètre carré »), et enfin ils rajoutent un point cube : « ...ancienne mesure de volume en général *qui, en réalité, n'existait pas [!]* ²⁶, mais aurait valu 0 mètre cube 000 000 000 006539, c'est-à-dire un peu plus de 6 millièmes ½ de millimètre cube. »²⁷ Difficile à imaginer et à vérifier ! Ce chiffre est absolument incompatible avec la nécessaire marge d'inexactitude que comporte toute énonciation sur les mesures, même d'aujourd'hui et d'autant plus d'antan. A. Guerreau recommande de « se défier de toute évaluation trop précise, même s'il s'agit d'une mesure actuelle. »²⁸

Voici l'entrée bichet qui peut illustrer toute la complexité qui règne dans le domaine de la métrologie régionale et locale :

Bichet , s. m., ancienne mesure de capacité pour les grains.

A Tournus, « le bichet, qui sert pour tous les grains, est de 16 mesures, dont la dixième est comble. La mesure de froment pèse 25 livres, le seigle 22, l'orge 20 et l'avoine 16. Le bichet de froment pèse 412 livres et demie ; les vendeurs sont dans l'usage de donner à l'acheteur la coupe comble par charge, c'est-à-dire pour quatre bichets vendus. Ce qui, tout calculé, rend le bichet semblable à l'ânée de Mâcon. » (*Almanach du Mâconnais* , 1786, p. 134 et 135). Or, l' ânée (voire ce mot) vaut 273 litres 693.

A Saint-Gengoux-le-National (sic !), « le bichet est composé de 4 boisseaux ; le boisseau ou coupe est traversé d'une branche de fer, se mesure fer découvert, et pèse 36 livres. L'avoine est composée de même quantité de mesures ; la coupe se vend comble et pèse 28 livres. Les autres graines à proportion. » (*Id.* , p. 135).

A Romenay, le bichet contenait 12 coupes ¼.

A Chalon, le bichet valait 180 litres 778 ; il contenait huit mesures (coupes) de 21 litres 464 dont sept "rases" et une "comble" ²⁹.

On est donc loin d'une réponse, même approximative, à la question, comment par exemple l'économie locale, c'est-à-dire de Santilly, s'est déroulée à l'époque où nos églises romanes étaient construites ou reconstruites. Ici, on ne peut que poser la question sans pouvoir donner des réponses.

Vu l'extrême variabilité et même inexactitude des mesures utilisées, on ne s'étonne point qu'il y ait eu constamment des litiges autour de leur application, et l'on comprend bien la nécessité d'adopter de mesures uniformes et de validité au moins nationale.

[A consulter à nouveau DdF, litiges autour de différentes mesures (Buxy – St G.x)]

dernière mise à jour : 9 août 2011

²⁴ Lex / Jacquilot, p. 90. On note la différence de ce chiffre par rapport à la valeur donnée par Wikipedia pour le pied du roi (P) : $\approx 0,324839385$ m (consulté le 6 mai 2011)

²⁵ Lex / Jacquilot, p. 94

²⁶ C'est moi qui souligne

²⁷ Lex / Jacquilot, p. 94, En fait, le chiffre exacte est 0,000 000 000 006539203 ou $6539,203 \times 10^{-18}$

²⁸ In Histoire & Mesure , déjà cité, p. 193, n. 19, c'est à propos du livre Historique de la meunerie... , 1948, de Marcel Arpin dont il reprend volontiers cette invitation à la défiance.

²⁹ Lex / Jacquilot, p. 12